

VEBRON - Commune

Séance du 22 octobre 2024

Membres en exercice : 11 Date de la convocation: 15/10/2024
vingt-deux octobre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain ARGILIER

Présents : 11 **Présents :** Alain ARGILIER, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC, Christine DOUTRES, Ludovic INSALACO, Grégory MAURIN, Pierre MORATI, Mélody QUET, Elsy ROUSSET, Nicole TEISSIER, Sylvestre VINCENT

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0 **Représentés:**

Abstentions: 0 **Excusés:**

Absents:

Secrétaire de séance: Christine DOUTRES

Objet : Lots infructueux - DEVIS ENTREPRISES - Réhabilitation Mairie - DE_062_2024

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un Marché à Procédure Adapté a été passé pour la rénovation de la Mairie.

Les travaux ont été répartis en 13 lots, faisant l'objet d'un marché unique chacun.

Suite à la procédure MAPA, certains lots ont été infructueux.

La procédure est alors de demander des devis à diverses entreprises désirant réaliser les travaux demandés.

Les devis ont été reçu par l'architecte, qui après étude a proposé de valider les entreprises suivantes :

Lots	Entreprises	HT	TTC	Observations
2 – couverture	TINEL	21 712,50 €	26 055,00 €	Pas d'autres réponses
5 – Carrelage	MF CARRELAGE	8 496,00 € Sans option 6 454.95 €	10 195,20 € Sans option 7 745.94 €	La partie Chape talochée n'est pas retenue Devis à rectifier : 6 454.95 HT de MF Carrelage en attente Pas d'autres réponses
7 – Menuiserie alu	ALZUR	10 833,33 €	13 000,00 €	Aluminium service : 14288,74 € Meunier Bois : 14805,49 €

Date de transmission de l'acte: 06/11/2024
 Date de reception de l'AR: 06/11/2024
 048-214801938-DE_062_2024-DE
 A G E D I

8 – Ferronnerie				Pas de devis reçu
9 – Electricité	NUNES Elec	29 918,50 €	35 902,20 €	Les autres entrepreneurs pas dispos pour cette période
10 – Plomberie	BOURRELY Mathieu	11 166,50 €	13 399,80 €	Pas d'autres réponses
12 – Menuiserie intérieure – Mobilier	MEUNIER Bois	24 285,82 €	29 142,98 € (variantes incluses)	Le devis est avec Variantes (à déduire si elles ne sont pas choisies au cours des travaux) Pas d'autres réponses

Après avoir délibéré et à l'unanimité des votants le Conseil Municipal décide :

DE VALIDER LES DEVIS des lots infructueux et attribuer à

Lots	Entreprises	HT	TTC
2 – couverture	TINEL	21 712,50 €	26 055,00 €
5 – Carrelage	MF CARRELAGE	sans option 6 454.95 €	Sans option 7 745.94 €
7 – Menuiserie alu	ALZUR	10 833,33 €	13 000,00 €
9 – Electricité	NUNES Elec	29 918,50 €	35 902,20 €
10 – Plomberie	BOURRELY Mathieu	11 166,50 €	13 399,80 €
12 – Menuiserie intérieure – Mobilier	MEUNIER Bois	24 285,82 €	29 142,98 € (variantes incluses)

Date de transmission de l'acte: 06/11/2024
 Date de reception de l'AR: 06/11/2024
 048-214801938-DE_062_2024-DE
 A G E D I



Acte rendu exécutoire
 après dépôt en Préfecture
 le 06 / 11 / 2024
 et publié ou notifié